

Luxembourg, le 7 juillet 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

« Lors du débat concernant la réforme des lycées en date du 6 juillet 2017 à la Chambre des députés, Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a annoncé qu'une annexe de l'école européenne pourrait voir le jour à Junglinster.

Partant, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- A quel stade se trouvent les pourparlers avec les différents acteurs concernés, c'est-à-dire avec la direction du lycée de Junglinster et la direction de l'école européenne ?*
- Quand cette offre pourrait-elle débiter dans l'enceinte du bâtiment à Junglinster ?*
- Quel pourrait être, à court terme, le nombre d'élèves pouvant fréquenter l'annexe de l'école européenne à Junglinster ?*
- Quelle serait l'offre scolaire proposée ?*
- Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse compte-t-il également étendre l'offre scolaire à l'enseignement préscolaire et fondamentale ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Dans l'affirmative, quelle pourrait être l'incidence de ce projet sur le POS prévu étant donné la construction envisagée d'un village-containeurs pour réfugiés ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



Gilles BAUM
Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu